

CONTRAT D'INSCRIPTION A L'ART DRAMATIQUE
2020-2021
Studio du Coudray – 8, rue du Coudray – 44000 Nantes



Entre les soussignés :

COURS HAMON (Ateliers Théâtre Thierry Hamon)		NOM ELEVE	
Adresse du bureau	49, rue Villebois Mareuil 44000 Nantes	PRENOM ELEVE	
Téléphone	07.84.96.11.78	TELEPHONE ELEVE	
Mail	infos@atth.fr	MAIL ELEVE	
Site Internet	www.nantes-cours-theatre.fr	DATE DE NAISSANCE	

ADRESSE POSTALE	
JOUR, HORAIRE ET LIEU DE L'ATELIER	

Dispositions financières :

Frais de formation	460€
Cotisation association	20€ (obligatoire)
Total	480€

Nous retourner ce contrat accompagné du règlement :

Possibilité d'établir jusqu'à 6 chèques encaissés en début de chaque mois
 Par courrier à : Cours Hamon – 49, rue Villebois Mareuil, 44000 Nantes
 (Le comédien ne prend aucune inscription sur le lieu du cours).

Validation de l'inscription :

L'inscription n'est effective dans la limite des places disponibles qu'à la délivrance de l'accusé de réception du contrat rempli et du règlement.

Fait en 2 exemplaires à le

- Le représentant légal de l'enfant autorise les Cours Hamon à utiliser, sur ses supports de communication, des photos prises dans le cadre des cours et/ou des stages où il figure.
- En tant que parent/représentant légal, je consens à ce que mon enfant reçoive par mails ou SMS toute information relative aux conditions de fonctionnement de l'atelier. Vous pouvez à tout moment nous informer de votre souhait de ne plus recevoir ces informations par ces canaux en adressant un courrier à ATTH (49, rue Villebois Mareuil, 44000 Nantes ou infos@atth.fr).

Modalités de règlement :

La cotisation totale de la session est due lors de l'inscription. **Facilités de paiement :** la cotisation annuelle peut être réglée en plusieurs chèques tous datés du jour de l'inscription et adressés à notre comptabilité ce même jour.

Sans dénonciation du présent contrat, celui-ci sera ferme et définitif à compter du (8 jours à partir du 1^{er} cours, après 1 cours d'essai), date à laquelle le coût de la formation ne sera plus remboursable. Aucun remboursement ne peut être fait à l'élève en cas d'absence, désistement ou abandon des cours après cette date.

Inexécution totale ou partielle de la convention :

Les Cours Hamon se réservent le droit de ne plus admettre aux ateliers les inscrits qui en retarderaient la progression, notamment par défaut de ponctualité et d'assiduité, et ce, sans remboursement de leur cotisation.

Information Informatique et libertés :

Toutes les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre inscription à l'atelier et à l'envoi d'informations information relative aux conditions de fonctionnement de l'atelier. Les destinataires de vos données sont les personnes habilitées des services administratifs et comptables des Cours Hamon.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez en tant que représentant légal de l'enfant, d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification ou de suppression des données personnelles vous concernant ou concernant la personne mineure. Ces droits peuvent être exercés par courrier auprès du responsable du traitement ATTH (49, rue Villebois Mareuil, 44000 Nantes) auprès du responsable administratif.

Pour exercer vos droits, vous devrez justifier de votre qualité de représentant légal de l'enfant et fournir la copie de votre pièce d'identité officielle revêtue d'une signature et comportant votre photographie ainsi que celle de l'élève.

Signature de l'élève

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Cachet ATTH

(Pour accord)